

Encourager le leadership local

1. Appel de proposition

Les citoyens peuvent déposer une demande d'aide financière entre 500\$ et 3000\$ pour un projet collectif à réaliser dans le cadre du budget participatif mis à leur disposition par le conseil municipal, et ce, en remplissant le formulaire ci-joint.

Les candidatures doivent démontrer clairement leur caractère collectif du projet, soit par une implication financière ou humaine autre que municipale. Les projets pour la jeunesse quant à eux pourront être entièrement financés par le budget participatif pour une valeur maximale de 1000 \$.

2. Types de projets acceptés

Les projets présentés doivent avoir un caractère collectif et être appuyés par un minimum de cinq citoyens. Ils doivent également répondre aux objectifs du plan stratégique élaboré dans le cadre de la démarche DudswellDurable. [Pour consulter les objectifs, cliquez ici](#). Les projets doivent être réalisés sur un terrain public ou à l'intérieur d'un bâtiment municipal.

3. Dépôt des projets

Les citoyens ont jusqu'au 31 mai 2020 pour déposer par courriel ou par la poste, le formulaire dûment rempli indiquant clairement les raisons pour lesquelles leur projet devrait être sélectionné.

4. Évaluation des projets

Les projets qui répondront à tous les critères d'admissibilité inscrits dans le formulaire seront présentés au conseil municipal pour approbation. Ceux-ci seront par la suite publiés sur le site web de la municipalité afin que les citoyens puissent en prendre connaissance et orienter leur vote.

5. Vote pour les meilleurs projets

Le choix des projets à mettre de l'avant reviendra à la population. Les citoyens seront ensuite invités à voter pour leur projet favori lors de la Fête nationale, le 23 juin entre 18 h et 21 h au parc Jocelyn-Gouin. Preuve de résidence exigée, un seul vote par personne.

6. Annonce des projets retenus

Le conseil municipal annoncera les projets ayant reçu le plus de votes lors de l'assemblée du 6 juillet 2020.

7. Réalisation des projets

Les projets retenus devront avoir été réalisés avant le 31 décembre 2020. Les citoyens travailleront en collaboration avec la municipalité à la réalisation des projets retenus. Un bref rapport du projet devra être remis à la municipalité.

Pourquoi avoir instauré un budget participatif ?

Pour les citoyens, c'est l'occasion de :

- ✓ Transformer concrètement leur milieu de vie grâce à leurs idées ;
- ✓ S'impliquer dans la municipalité de manière positive ;
- ✓ S'exprimer et organiser collectivement.

Pour la municipalité, c'est l'opportunité de :

- ✓ Mieux connaître la volonté des citoyens et répondre à leurs besoins ;
- ✓ Créer une nouvelle dynamique de collaboration entre les citoyens, les élus et les employés municipaux ;
- ✓ Ouvrir et entretenir un dialogue avec les citoyens ;
- ✓ Repenser le partage du pouvoir ;
- ✓ Favoriser la transparence.

Information

819 560-8484, poste 2707 ou communications.dudswell@hsfgc.ca



AXE 6 Des citoyens satisfaits et engagés

Tenir compte des attentes des citoyens pour susciter leur participation et accroître leur sentiment d'appartenance

Formulaire — Budget participatif 2020

Projet Inscrivez le nom du projet et le lieu où il sera réalisé.	Titre		
	Lieu		
Porteur Identifiez un porteur. Inscrivez votre nom et prénom ainsi que ses coordonnées.	Nom/Prénom		
	Téléphone	Courriel	Adresse
Courte description Décrivez-nous le projet que vous souhaitez réaliser dans le cadre du budget participatif.			
Raison d'être du projet Expliquez-nous les raisons, le pourquoi, vous souhaitez réaliser ce projet. À quels besoins ce projet répondra-t-il ?			
Objectifs du projet En vous appuyant sur la planification stratégique et les 6 axes de développement, identifiez quels objectifs seront touchés ainsi que l'axe de référence qui s'y rapporte.	OBJECTIFS		
	AXE		
Coût Indiquez le coût total du projet et le montant demandé.	Coût total du projet		
	Montant demandé (entre 500 \$ et 3000 \$)		
Partenaires Indiquez la liste des partenaires qui participeront à la réalisation du projet ainsi que leur contribution financière ou humaine (bénévole ou commandite)	À NOTER : Tous les projets, à exception des projets touchant la jeunesse (moins de 18 ans), doivent démontrer la présence d'un ou des partenaires financiers ou d'implication humaine ou en nature afin d'être admissibles.		
Appuis citoyens Afin que le projet soit considéré comme étant collectif, nous demandons qu'il soit appuyé par 5 citoyens résidents autres que le porteur faisant la demande.	Signature	Nom/prénom	Adresse
Date			
Signature du porteur			